

Havelange, le 10 octobre 2013



HAVELANGE – Opération de Développement Rural/ Agenda 21 local

Compte-rendu de la réunion de consultation villageoise

Porcheresse, le 8 octobre 2013

Participants (seuls 19 participants sur un total de 21 ont remplis la liste des présences):
Mesdames et Messieurs R. Verstraeten, D. Hupé, J.-M. Evrard, E. Monjoie, M. Henry, D. Lacroix, M. Sepulchre, P.-F. Gobert, M. et Mme J.-P. André, E. Swinnen, A. Goffin, R. Theys, W. Lacroix, A. Wilvers, A. Marcin, A. Elens, E. Gobert, J. Lemye

Pour la Fondation rurale de Wallonie : M^{rs} Hervé Pirard et Adrien Delacharlerie

Excusé(s) : pour le Collège communal, M^r M. Libert

1. Accueil par le Bourgmestre et l'Échevin du développement rural

H. Pirard excuse M. Libert, échevin de développement rural, retenu par une autre réunion.

2. Objectifs de la réunion

Un double objectif était poursuivi lors de la réunion :

- informer les habitants sur la philosophie et le déroulement de l'opération de développement rural et susciter en eux l'envie d'y participer.
- Établir un diagnostic aussi précis que possible de la en donnant la parole aux citoyens et ce afin d'entendre ce qu'ils apprécient dans leur village ou leur commune, ce qui pose problème ainsi que leurs propositions pour améliorer la qualité de vie dans leur hameau, village ou entité.

3. Informations sur l'Opération de Développement Rural (ODR)

Les agents de développement de la FRW présentent l'opération de développement rural et des exemples de projets menés dans d'autres communes. Un document fournissant des explications plus détaillées est joint en annexe du présent compte-rendu.

Fondation Rurale de Wallonie
Rue de Hiéttine, 2 – 5370 HAVELANGE

Tél: (0)83 66 07 70
Fax: (0)83 63 41 59
condroz@frw.be - www.frw.be

4. Consultation villageoise : méthodologie et résultats obtenus

4.1. Méthodologie

Dans un premier temps, les participants ont été invités à travailler en sous-groupes sur base de consignes et de documents remis par la FRW. Ils ont alors identifié ce qu'ils considèrent être des points forts ou des points faibles au sein de leur commune, hameau ou village et ce en se projetant dans les 10 années à venir. Trois thématiques étaient proposées par la FRW mais les participants étaient libres de les compléter:

- i. **TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE À HAVELANGE:** emploi, formation, zones d'activités économiques, commerces, petites et moyennes entreprises (PME), artisanat, agriculture, tourisme, produits de terroir, etc.
- ii. **HABITER À HAVELANGE:** aménagement du territoire, urbanisme, patrimoine, logement, environnement, énergie, espaces publics, infrastructures et équipements, sécurité et mobilité, etc.
- iii. **VIVRE ENSEMBLE À HAVELANGE:** services à la population, enseignement, cohésion sociale, petite enfance, jeunesse, aînés, vie associative, sportive et culturelle, lieux de rencontre, vie de quartier, information et communication, démocratie locale, etc.

4.2. Résultats obtenus

Pour chacune des thématiques énoncées ci-dessus, les résultats obtenus ont été compilés dans un tableau de synthèse spécifique. Vous trouverez ces différents tableaux **en annexe** du présent compte-rendu.

5. Discussions, réactions et autres informations utiles à retenir

➤ S'agissant de l'entretien des chemins et sentiers communaux

Un participant signale que la Maison du Tourisme Condroz-Famenne bénéficie du soutien de deux ouvriers engagés à temps plein pour l'entretien des chemins et sentiers des communes y étant affiliées (agents Wallo'net) et il est possible pour chaque citoyen de signaler à la Maison du Tourisme un problème d'entretien sur un chemin ou sentier (086/401922). En outre, la Maison du Tourisme Condroz-Famenne est aussi à la recherche de parrains (habitants bénévoles) pour l'entretien des chemins et sentiers balisés (voir document en **Annexe** de ce compte-rendu). Enfin, un participant salue à cet égard le travail effectué par le groupe « Avau lès vôyes ». Pour plus d'infos sur les actions de la Maison du Tourisme : <http://www.valleesdessaveurs.be/fr/accueil.html?IDC=339>

➤ S'agissant de la nécessité de multiplier les dispositifs ralentisseurs dans le village de Procheresse

Un participant signale le fait qu'un groupe de citoyens s'est déjà penché sur la question mais que les résultats obtenus étaient peu satisfaisants. Le dispositif installé, à savoir des

chicanes, n'était pas celui qui avait été promis par la commune. Les deux chicanes placées ont un effet ralentisseur trop réduit. Un habitant attire l'attention sur l'impact négatif en termes de bruit des « gendarmes couchés » placés devant des habitations.

➤ **S'agissant de la salle « La Genevilloise »**

Un participant signale l'existence de deux fiches-projet répertoriées dans le Programme Communal de Développement Rural élaboré dans le cadre de l'Opération de Développement Rural précédente. L'une concerne l'aménagement d'un espace de rencontre convivial près de la salle La Genevilloise, l'autre concerne l'aménagement de la salle en maison de village.

A noter que, l'une des facettes du projet d'aménagement de la salle en maison de village concernait la gestion de l'infrastructure alors assurée par une simple association de fait. Essentiellement occupée par le Comité des Fêtes et par le Vélo Club L'Espoir Condruzien, d'autres utilisateurs potentiels éprouvaient déjà à l'époque des difficultés à pouvoir utiliser cette salle communale. La fiche-projet suggérait alors de mettre en place une asbl ouverte et pluraliste chargée de la gestion des lieux ou de trouver une autre réponse au problème soulevé.

6. Les suites

- **Un diagnostic complet de la commune** sera réalisé et présenté à la population une fois les réunions de consultation villageoise terminées
- **Des Groupes de Travail (GT) thématiques** se réuniront pour définir les objectifs et projets qui figureront dans le programme communal de développement rural (PCDR).
- **Une commission locale de développement rural (CLDR)** sera créée une fois le travail des GT terminé. Son rôle sera, sur base des résultats du travail des GT, de définir le programme de projets à proposer au conseil communal et la priorité à leur accorder dans le temps. La CLDR est composée de membres dont $\frac{3}{4}$ sont des citoyens représentant les différents villages, les classes d'âges de la population et les milieux politiques, économiques, socio-professionnels et culturels de la commune et le $\frac{1}{4}$ sont des membres issus du Conseil communal.

Pour tout complément d'information

www.havelange.be

www.frw.be

Pour tout contact avec la FRW

Hervé Pirard Tél : 083/660.777 E-mail : h.pirard@frw.be
Adrien Delacharlerie Tél : 083 670.261 E-mail : a.delacharlerie@frw.be

Fondation Rurale de Wallonie (FRW)

Rue de Hiétine, 2 à 5370 Havelange
Tél : 083/660.770 / Fax : 083/634.159 www.frw.be

ANNEXE I

THÉMATIQUE 1 : TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE À HAVELANGE

Dans mon village, mon hameau, ma commune...

Ce qui va bien, les atouts à valoriser, ...

- Les nombreuses promenades balisées de Porcheresse et de la commune constituent autant d'atouts pour soutenir l'activité touristique.
- Porcheresse compte encore de nombreux agriculteurs.
- La commune de Havelange compte de nombreux artisans ainsi que de nombreux producteurs de produits du terroir de qualité.
- Les indépendants, TPE et PME de Porcheresse sont des pourvoyeurs d'emplois pour les habitants de la commune.

Ce qui va moins bien, les faiblesses auxquelles il faut remédier, ...

- Méconnaissance de la part de la population des différents artisans et producteurs locaux, des différents points de vente, services et produits disponibles sur le territoire de l'entité (si une brochure existe déjà, elle n'est pas systématiquement envoyée à tous les habitants de la commune).
- Disparition totale des commerces de proximité à Porcheresse.
- Des marchands ambulants de moins en moins présents à Porcheresse (il ne subsisterait aujourd'hui plus qu'un boulanger, un poissonnier et un boucher, ces derniers n'étant par ailleurs pas nécessairement présents chaque semaine).
- Les gîtes de Porcheresse seraient de moins en moins fréquentés en raison du faible attrait touristique de la région.
- Absence de lieu de rencontre HoReCa à la fois pour les touristes et pour les habitants.
- Absence d'antenne, de point d'information pour les touristes.

Propositions d'amélioration, idées de projets, pistes d'action, ...

- Edition ou réédition d'un catalogue/répertoire exhaustif et régulièrement mis à jour des entreprises et producteurs de la commune à envoyer annuellement à tous les habitants de l'entité.
- Création d'un marché hebdomadaire à Porcheresse.
- Renforcement de l'attrait touristique de la région (le « comment » reste sans réponse).
- Création d'une antenne, d'un point d'information pour les touristes (nature, forme de cette antenne à définir).
- Création d'un parking sécurisé de petite taille pour accueillir les mobilhomes de passage. Ce parking offrirait les infrastructures utiles et nécessaires (électricité, eau, ...).

THÉMATIQUE 2 : HABITER À HAVELANGE

Dans mon village, mon hameau, ma commune...

<i>Ce qui va bien, les atouts à valoriser, ...</i>	<i>Ce qui va moins bien, les faiblesses auxquelles il faut remédier, ...</i>
<ul style="list-style-type: none"> - La commune de Havelange dispose d'un potentiel éolien non négligeable qui pourrait être mis en valeur. - État général du réseau routier principal de Porcheresse satisfaisant. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ferme de Thioux : le bâtiment a été détourné de sa fonction première et de nombreuses modifications y auraient été apportées sans permis d'urbanisme, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur (non-respect du RCU). - La politique de densification du bâti est peu respectueuse des paysages et des habitants qui vivent dans les villages, singulièrement à Porcheresse qui est un « village rue ». Si tous les trous sont bouchés, plus aucune vue paysagère ne s'offre aux habitants (et aux touristes !). - Absence d'un véritable lieu de rencontre partagé et approuvé de tous à Porcheresse. La salle « La Gennevilloise » ne remplirait pas cette fonction en raison d'une mésentente villageoise sur ce qu'elle doit être et sur la manière de la gérer. - Pas d'appui financier de la part de la Commune pour aider le gestionnaire de la salle à la maintenir en bon état - Aménagements intérieurs et extérieurs de la salle « La Gennevilloise » (et ce malgré les efforts consentis par le gestionnaire de la salle et quelques habitants). A titre d'exemple, les panneaux solaires thermiques placés sur le toit de la salle « La Gennevilloise » il y a de ça 10 ans ne sont toujours pas raccordés. - Le village de Porcheresse est repris en régime d'assainissement individuel au PASH. - La voiture est aujourd'hui devenue indispensable en raison de la centralisation des services ce qui pose des problèmes de mobilité pour les habitants que ne disposent pas d'auto. - Une offre de TEC insuffisante, des horaires trop peu flexibles et un ramassage scolaire inexistant. - Mauvais entretien des chemins et sentiers communaux et infrastructures insuffisantes (bancs, tables, poubelles, ...). - Mauvais état général des routes secondaires de Porcheresse (ruelle aux Loups et route du bois de Rémont), ce qui a un impact négatif sur le tourisme. - « Chemin aux vélos » envahit par les haies. - De manière générale, les routes de Porcheresse sont réputées dangereuses (vitesse élevée des automobilistes, dispositifs ralentisseurs insuffisants et inefficaces, absence de trottoirs, de passages pour piétons clairement identifiés et de pistes cyclables). La dangerosité de la route reliant Maffe à Havelange a également été soulignée. - Dangerosité du carrefour de Porcheresse formé par la route de Jeneffe et la rue Albert Billy

- Dangerosité du carrefour de Maffe formé par la route de Méan et la route de Marche (très mauvaise visibilité)
- Le village de Porcheresse ferait office d'aire de repos pour les camionneurs, ce qui pose parfois de problèmes de cohabitation avec les riverains (nuisances sonores lors des départs matinaux voire nocturnes)
- Filet d'eau incomplet, non terminé rue des 5 Tilleuls à Porcheresse
- De nouveaux réverbères ont été placés mais les anciens n'ont pas été supprimés
- Les conteneurs surélevés du centre de tri compliquent la tâche des utilisateurs et créent des files d'attente.

Propositions d'amélioration, idées de projets, pistes d'action, ...

- « Des éoliennes oui, mais à taille humaine ! » (relance du projet éolien citoyen « Havéole » dans le respect du cadre de vie).
- Modification de la fonction première des bâtiments : demande d'informations relatives au cadre législatif.
- Nécessité de prendre une décision radicale à l'égard de la ferme de Thioux ! Il faut lui rendre son « cachet » d'origine.
- Nécessité de conserver des « vides », des espaces non bâtis dans les villages afin de garantir une qualité paysagère et un cadre de vie authentique et esthétique.
- Création d'une salle polyvalente ou rénovation en profondeur de la salle « La Gennevilloise » au bénéfice de la population de Porcheresse et de Jeneffe qui elle non plus ne dispose pas de véritable lieu de rencontre public, ce qui permettrait de réaliser une économie d'échelle. Cette salle se voudra aussi un lieu de rencontre intergénérationnel.
- Aménagement d'un lieu de rencontre extérieur (terrain de pétanque par exemple) sur l'espace situé à côté de la salle « La Gennevilloise » actuellement occupé par Fleurichamp.
- Inscrire Porcheresse en régime d'assainissement collectif en connectant le village à la station d'épuration de Miécrot.
- Il faut repenser les transports publics. De nombreuses alternatives au bus traditionnel existent. Il conviendrait d'abord de se documenter et d'explorer le « champ des possibles » (expériences vécues par d'autres communes).
- Equiper et assurer l'entretien des chemins balisés, promenades et sentiers.
- Mise à disposition de Vespa communales pour favoriser la mobilité des jeunes,
- Multiplication des dispositifs ralentisseurs à Porcheresse sans pour autant entraver le passage du charroi agricole. Ceux-ci se voudront efficaces et esthétiques.
- Installation d'une zone 30 à hauteur de l'Internat de Schaltin situé à Porcheresse.
- Création d'une piste cyclable le long de la route reliant Havelange à Maffe.
- Aménagement du carrefour de Porcheresse (marquages au sol, placement de miroirs, ...).
- Aménagement d'un rond-point au carrefour de Maffe ou placement de miroirs.
- Création d'un parking poids lourds sécurisé et centralisé n'altérant pas la physionomie du village

ANNEXE I

THÉMATIQUE 3 : VIVRE ENSEMBLE À HAVELANGE

Dans mon village, mon hameau, ma commune...

Ce qui va bien, les atouts à valoriser, ...

- Bonne cohabitation, bonne entente entre les agriculteurs et les habitants de Porcheresse
- Bonne entente entre la jeunesse de Porcheresse et de Jeneffe
- Les services à la population de l'administration communale sont efficaces, compétents et chaleureux.
- Une population de jeunes enfants qui ne cesse de croître.

Ce qui va moins bien, les faiblesses auxquelles il faut remédier, ...

- Une vie sociale en berne : les gens ne se connaissent plus et ne se parlent plus. Les nouveaux habitants, les « néo-ruraux » ne s'intègrent pas à la vie villageoise. A cet égard, l'école du village aujourd'hui disparue n'est par conséquent plus créatrice de lien social.
- Les nouveaux habitants éprouvent des difficultés à s'intégrer, ont le sentiment de ne pas être chez eux, d'être des étrangers.
- Il est difficile de fédérer les habitants autour des activités organisées, qu'il s'agisse de manifestations culturelles ou de festivités. A titre d'exemple, la fête du village serait désertée.
- Méconnaissance des habitants des événements ou activités organisés dans leur village. Communication inefficace voire inexistante.
- Centralisation des activités du centre culturel à Havelange.
- Trop peu de lieux d'accueil pour la petite enfance.
- Le CPAS ne distribuerait pas de repas sur Porcheresse (via le Petit Criel)

Propositions d'amélioration, idées de projets, pistes d'action, ...

- Reproduire, promouvoir et développer la fête des voisins et/ou la fête du village ainsi que toute autre initiative ayant pour objectif de rassembler les habitants (exemple : instauration d'un petit-déjeuner villageois dans la salle communale ou bien encore d'une journée sans voiture de sorte à provoquer la rencontre des habitants).
- Renforcement du comité des fêtes du village par et pour les gens du village.
- Décentralisation des activités du centre culturel dans les différents villages de l'entité en programmant par exemple un spectacle itinérant.
- Nécessité d'anticiper l'augmentation du nombre de jeunes enfants en termes d'infrastructures (plaines de jeu, crèches, ...) et de services (accueil de la petite enfance), par exemple en développant une « plateforme babysitting » qui mettrait offre et demande en relation.
- Eclaircir le statut, le mode de gestion et les règles d'occupation de la salle Gennevilloise.



COMMUNE DE HAVELANGE

**DÉMARRAGE D'UNE OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL (ODR)
DANS LA PHILOSOPHIE D'UN AGENDA 21 LOCAL**

1. REPONSE AUX QUESTIONS ELEMENTAIRES

Quoi ?

De quoi s'agit-il ?

Le Développement Rural est une politique volontariste, proposée par la Région Wallonne aux communes rurales qui souhaitent réfléchir à leur avenir, avec la population. A Havelange, le Conseil Communal a choisi d'adhérer à cette politique.

Cette politique est régie par un décret. Cela veut donc dire qu'il y a certaines règles à respecter.

Où?

C'est tout le territoire de la commune de Havelange qui est concerné, c'est-à-dire tous les villages et hameaux de l'entité

Pourquoi ?

Pour améliorer le cadre de vie et la qualité de vie des habitants, en répondant au mieux à leurs préoccupations.

Pour dynamiser la commune, rassembler les énergies vers un projet de développement collectif, partagé par le plus grand nombre. En effet, les moyens humains et financiers des communes sont limités. La commune ne peut donc pas répondre à tous les souhaits individuels de ses habitants. Elle doit viser l'intérêt de la collectivité, et faire des choix judicieux!

Comment ?

En définissant clairement à quoi ressemblera la commune dans laquelle les habitants veulent vivre dans 10 ans. Et en mettant en œuvre des actions cohérentes et bien réfléchies pour y arriver. Cela s'appelle une stratégie de développement. Cela veut simplement dire, comme au jeu d'échecs, qu'on choisit un cap précis... et une tactique pour l'atteindre. Le tout, avec la population.

Quand?

Dès maintenant et pour 10 ans... Une ODR, c'est réfléchir avant d'agir!

- *Réfléchir d'abord.* Réfléchir à la situation actuelle de la commune de Havelange : faire un diagnostic de ce qui va bien, de ce qui va moins bien, des risques si rien ne change. Puis réfléchir à l'avenir de la commune de Havelange : adopter une stratégie pour les 10 prochaines années, pour atteindre le cap choisi. Toute cette réflexion prend entre 2 et 3 ans. Mais la vie communale ne s'arrêtera évidemment pas pendant cette période. Il y aura vite de l'action! Dès maintenant, les mandataires communaux pourront tenir compte de certains des souhaits exprimés par la population, qui ne demandent pas une longue réflexion : donner une information sur un thème qui préoccupe les habitants, nettoyer un avaloir, entretenir un espace vert ou encore mettre en place un groupe d'action pour concrétiser une idée qui ne demande que des bonnes volontés...
- *Agir, ensuite.* C'est-à-dire réaliser progressivement les projets sélectionnés.

Qui ?

Pour que cela marche, il faut que chacun se sente concerné :

- Les mandataires communaux (membres du Collège et du Conseil communal)
- L'administration communale et ses partenaires (CPAS, GAL, etc.)
- La population (citoyens de tous âges et milieux, associations, acteurs économiques, agriculteurs, etc.)

Ces 3 partenaires devront collaborer, s'écouter, échanger, débattre... et se mettre d'accord sur ce qu'ils veulent faire de Havelange dans les 10 années qui viennent.

Une ODR, ça se réussit ensemble !

Les originalités de la politique de DR... à respecter impérativement!

En se lançant dans cette opération de développement rural, les mandataires ont pris l'engagement de respecter les originalités de cette politique, qui sont les suivantes :

La participation citoyenne

Le diagnostic et la stratégie sont une œuvre collective. Chaque citoyen qui le désire peut réaliser, avec d'autres, l'état de situation de la commune, définir des objectifs et des projets, et participer concrètement à leur mise en œuvre.

La valorisation des ressources locales

Chaque commune est unique! Il n'y a pas une seule manière de se développer. Chaque commune doit trouver ses propres ressources et les valoriser. Havelange aussi dispose de ressources locales, qu'elles soient physiques (le patrimoine naturel et bâti, la situation géographique, etc.) ou humaines (gens du cru et nouveaux résidents, personnes de tous âges, entrepreneurs, agriculteurs, artisans, etc... qui ont des idées, un cerveau et des mains). Aux habitants de trouver ces ressources, et de les valoriser!

La réflexion globale et intégrée

La réflexion est globale; cela veut dire qu'on abordera tous les thèmes qui participent à la vie de la commune (l'économie, l'agriculture, l'environnement, les services à la population, la mobilité, la

vie associative, le logement, l'urbanisme, l'aménagement du territoire, l'énergie, la santé, etc...). Il n'y a pas de thème tabou.

La réflexion est intégrée; cela veut dire qu'on prend en compte les interactions qu'il y a entre les thématiques de la vie communale.

La réflexion durable

La réflexion vise à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

Une ODR, c'est trouver ensemble le bon complexe vitaminé... pour rendre la commune performante !

Et pour trouver ce bon complexe... on examine le patient, et on met au point la potion qui lui convient! En langage « développement rural », on dira qu'on fait un diagnostic et qu'on définit une stratégie....

Le diagnostic identifie les problèmes à traiter, les ressources disponibles. C'est en quelque sorte l'état de santé de la commune en 2010. Faire un diagnostic, c'est une œuvre collective... Ce n'est pas un expert qui viendra dire aux habitants ce qui va bien et ce qui va mal à Havelange. Ce sera à eux de le trouver!

- Des données objectives existent (statistiques économiques, sociales, démographiques, inventaires divers), et ont été rassemblées et analysées par l'auteur du futur PCDR (Programme Communal de Développement Rural). C'est une première source d'information.
- Le vécu des habitants sera récolté par la FRW, par des contacts personnels, par des réunions, par des enquêtes, etc... C'est une seconde source d'information.
- Ce sera alors aux habitants de Havelange de confronter tout cela, et de définir les principaux problèmes qu'ils veulent résoudre, et les ressources qu'ils veulent mobiliser.

La stratégie apporte une réponse positive : c'est un projet pour le territoire communal, avec des objectifs à atteindre et des actions concrètes pour y arriver. C'est dire vers quoi on veut aller (le cap), et comment on y arrivera (la tactique). Là aussi, c'est une œuvre collective... il n'y aura de nouveau pas de grand expert qui viendra dire aux habitants de Havelange ce qui est bon pour eux.

- Ensemble, ils dégageront des objectifs de développement et des projets concrets à réaliser (dans le respect des principes de développement durable)
- Ensemble, ils fixeront des priorités pour la concrétisation des projets et un programme d'action étalé sur 10 ans.
- Tout cela sera consigné dans le PCDR puis adopté par le Conseil communal et le Gouvernement Wallon.

Particularité

A l'instar de 21 autres communes wallonnes, **le conseil communal de Havelange a décidé de réaliser son PCDR dans la philosophie d'un agenda 21 local**, c'est-à-dire **dans l'esprit du développement durable**.

Agenda : Un programme d'action

21 : Pour un 21^{ème} siècle durable

Local : Mis en œuvre au niveau local tel qu'une commune mais aussi pourquoi pas une école, une entreprise ou une association

Plus concrètement, cela signifie que les objectifs, les projets et prises de décision doivent intégrer les trois axes :

- **le développement économique** : il est essentiel que le développement économique soit mis au service des besoins humains, en privilégiant la création d'emplois et le respect de l'environnement ;
- **l'équité sociale** : en donnant aux plus démunis l'accès aux biens et services répondant à leurs besoins (revenu, logement, soins de santé, éducation, ...) mais également en réduisant les inégalités sociales ;
- **la protection de l'environnement** : par l'utilisation minimale des ressources naturelles et par la lutte contre les pollutions.

Cette œuvre collective sera celle des Havelangeois, et elle sera encadrée par la FRW, par l'auteur de PCDR et par l'Administration régionale.

Le rôle de la FRW (Fondation rurale de Wallonie) est, dans la plus stricte neutralité :

- d'organiser la participation citoyenne, en associant le plus de citoyens possible au débat
- de veiller à aborder tous les thèmes de réflexion
- de proposer des méthodes d'animation démocratiques, pour aider les mandataires et la population à faire le diagnostic de la commune, à dégager ce qu'ils veulent pour l'avenir de leur commune (les objectifs et les projets), puis ultérieurement à mettre les projets en œuvre et à les évaluer.

Hervé Pirard et Adrien Delacharlerie assureront ce rôle sur le territoire de Havelange. Ils sont agents de développement au sein de l'équipe régionale du Condroz basée à Havelange. Leur équipe est pour l'essentiel chargée d'accompagner les communes condruziennes. Actuellement, elle accompagne 10 communes dans leur opération de développement rural : Assesse, Havelange, Gesves, Anthisnes, Comblain-au-Pont, Fernelmont, Ohey, Clavier, Hamois et Modave.

Le rôle de l'auteur de PCDR, Alain Mariage, est :

- d'apporter un regard extérieur, d'injecter dans le débat des données objectives qui permettront aux mandataires et habitants de faire un bon diagnostic
- de formuler le diagnostic de la commune et la stratégie de développement retenue (objectifs et projets)

Le rôle de l'Administration régionale compétente (SPW/DGO3, Service Public de Wallonie Direction Générale Opérationnelle n°3) est de veiller au respect de l'esprit du décret.

2. LES SUITES

Au cours des réunions d'information et de consultation villageoise en septembre et octobre, les habitants de Havelange seront invités à lancer des premières pistes pour le développement de la commune.

D'autres démarches similaires auront lieu en parallèle pour récolter d'autres pistes, parce que tout le monde ne vient pas en réunion : rencontre de « personnes-ressources », enquêtes auprès de publics cibles, etc.

Que deviendront toutes ces pistes ?

Formulation des défis à relever pour l'avenir de la commune

Les agents de la FRW et l'auteur du PCDR feront une synthèse de toutes les démarches de consultation, et des données objectives qui existent sur la commune.

Ils mettront en avant les convergences et les contradictions dans tout ce qui aura été dit, et feront ressortir les principales problématiques et les ressources spécifiques de la commune.

Ils présenteront cette synthèse aux habitants de Havelange et en débattront avec eux, pour préciser ce qui les mobilise pour l'avenir. Il s'agira en quelque sorte de « défis à relever », sur lesquels il faudra se mettre d'accord, et qui serviront de fil conducteur pour la suite de l'opération de développement rural.

Mise en place des GT – Groupes de Travail – chargés chacun de relever un défi

Chaque GT devra bien analyser les problématiques et les ressources liées à son défi, puis proposer des objectifs à atteindre et des projets concrets à réaliser.

Chaque GT sera ouvert à tout habitant intéressé! Les agents de la FRW veilleront à avoir autour de la table toutes les personnes qui ont un pouvoir de décision (mandataires, autres instances décisionnelles), toutes les personnes « incontournables » par rapport à ce thème (agent communal chargé de cette matière, acteurs de terrain, associations) et tous les citoyens que le sujet intéresse. Cela est nécessaire pour qu'il y ait un véritable débat démocratique.

Mise en place de la CLDR – Commission Locale de Développement Rural

Une fois installée suite à un appel à candidatures, cette CLDR avalisera le diagnostic et fera la synthèse des propositions des GT, elle veillera à ce que toutes les problématiques aient bien été abordées et proposera une stratégie de développement au Conseil communal.

La CLDR est représentative de tous les villages, de toutes les classes d'âge, de tous les milieux socioprofessionnels, de toutes les catégories sociales, des partis politiques présents au Conseil communal. Il y a de 10 à 30 membres effectifs et autant de suppléants. Il s'agit d'une assemblée consultative qui a un rôle d'avis_(mais tout est mis en œuvre pour que son travail soit reconnu). En effet, le Conseil Communal est seul décideur.

NB : cette commission est composée d'1/4 maximum de mandataires politiques.

A chaque étape, les habitants de Havelange seront informés et invités à participer!

- Surveillez vos boîtes aux lettres (des toutes boîtes annonceront les réunions) et consultez les outils de communication habituels de la commune
- N'hésitez pas à contacter la FRW (cf. coordonnées ci-après)
- Surfez sur la page web « développement rural » de la Commune : www.havelange.be

Les habitants de Havelange seront toujours les bienvenus aux réunions; toutes leurs propositions seront écoutées avec la plus vive attention...

Pour tout complément d'information

www.havelange.be

www.frw.be

Pour tout contact avec la FRW

Hervé Pirard	Tél : 083/660.777	E-mail : h.pirard@frw.be
Adrien Delacharlerie	Tél : 083 670.261	E-mail : a.delacharlerie@frw.be

Fondation Rurale de Wallonie (FRW)

Rue de Hiétine, 2 à 5370 Havelange

Tél : 083/660.770

Fax : 083/634.159

www.frw.be



MAISON DU TOURISME « Condroz-Famenne »

ENTRETIEN DES ITINERAIRES BALISES – DIRECTIVES

Objectif :

Maintenir un niveau de qualité du réseau d'itinéraires balisés pour une bonne pratique de la randonnée et de la découverte de la région à pied à cheval et en VTT.

Objet :

Les itinéraires de balades et de découvertes sont balisés selon les normes de la Région Wallonne.

Le balisage est souvent endommagé (accrochage par un véhicules ou vandalisme), les trajets sont parfois déviés pour cause de travaux ou de changement de balises. Chaque itinéraire doit donc être vérifié.

C'est pourquoi nous comptons sur la collaboration de bénévoles consciencieux et passionnés pour nous aider à identifier les problèmes et permettre ainsi une bonne pratique de la promenade et de la randonnée pour tous dans notre région.

Les réparations des balises seront effectuées par les services techniques des communes avec lesquelles la Maison du Tourisme a un accord écrit.

Rôle du parrain ou de la marraine :

- signaler et contrôler : signaler une balise manquante, endommagée ou à nettoyer, une route en travaux, une déviation, des sentiers à entretenir, ...
- effectuer à son initiative un minimum d'entretien (ex : enlever un autocollant ou nettoyer une plaque, ...)

La vérification des itinéraires et l'évaluation des problèmes seront opérés au minimum deux fois par an entre mars et novembre. Le premier au mois de mars et le second au mois d'août.

Méthodologie :

2 documents seront remis à chaque parrain / marraine :

- une carte de promenade de la commune concernée avec la localisation des balises
- un formulaire type pour le « rapport d'évaluation » des balises et de l'itinéraire

Le formulaire « rapport d'évaluation » devra être remis par courrier, fax ou via internet à la Maison du Tourisme qui le transmettra au coordinateur communal du circuit concerné.

Le concepteur de l'itinéraire assurera également la coordination entre les différents acteurs pour la remise en état des itinéraires tracés sur son territoire.

Si l'itinéraire se situe sur plusieurs communes et qu'un problème survient sur une commune voisine, c'est au coordinateur communal responsable du circuit de contacter le coordinateur communal de la commune voisine.

Lorsqu'il n'y a aucun problème à signaler, le parrain ou la marraine envoie quand même le « rapport d'évaluation » signalant que tout est en ordre.

Dans le cas où un problème de déviation, d'aménagement ou d'entretien doit être signalé, le parrain ou la marraine rédige un commentaire sur son « rapport d'évaluation ». (bas du document).

La Maison du Tourisme, les concepteurs d'itinéraires et les coordinateurs communaux restent à la disposition des parrains et marraines pour tout appui logistique : photocopies, cartes supplémentaires, ...

Les cartes serviront à l'usage exclusif de l'établissement du « rapport d'évaluation » et ne pourront en aucun cas être utilisées à des fins commerciales ni reproduites sans l'autorisation du propriétaire (Institut Géographique National).

Réunion annuelle :

La Maison du Tourisme organisera une fois par an une rencontre avec l'ensemble des parrains et marraines.

Cette rencontre sera l'occasion de :

- * permettre à chacun de rencontrer les autres parrains et marraines
- * remercier personnellement chaque parrain et marraine
- * présenter les acteurs de la randonnée (coordinateurs communaux, les partenaires, ...)
- * présenter l'état d'avancement du projet « Maillage »
- * remettre le matériel de terrain : cartes et rapport des balises et sentiers

Merci !

INFOS ... :

Maison du Tourisme Condroz-Famenne
Rue de l'Eglise, 4 B-5377 HEURE
T.086/40.19.22
F.086/40 19 23

info@valleesdesaveurs.be
www.valleesdesaveurs.be